



Leader en exploration pétrolière au Québec



**Rapport de gestion
pour la période terminée
le 30 juin 2012**





RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE GESTION POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012

Le présent rapport intermédiaire de gestion approuvé par le conseil d'administration constitue un complément et un supplément aux états financiers trimestriels. Il devrait être lu conjointement avec ces derniers et, en parallèle, avec ceux audités pour les exercices terminés les 30 septembre 2011 et 2010, ainsi que le rapport annuel de gestion, lorsque requis.

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la Direction sur les activités courantes de la Société et sur les résultats financiers au 30 juin 2012 et fournit un aperçu des activités prévues au cours des prochains mois.

Tous les montants présentés dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens (\$ CAN)

1. DATE

Ce rapport de gestion pour la période terminée le 30 juin 2012 est daté du 22 août 2012.

2. CONSTITUTION ET MISSION DE LA SOCIÉTÉ

La Société est constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et régie par les dispositions de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, agit à titre de société d'exploration pétrolière et gazière. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX depuis le 16 février 2005 sous le symbole PEA.

Les propriétés pétrolières et gazières détenues par la Société en sont au stade de l'exploration. La rentabilité à long terme de la Société est liée en partie aux coûts et au succès des programmes d'exploration et de mise en valeur subséquente. La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés renferment des réserves économiques rentables.

L'exploration et la mise en valeur des permis de recherche d'hydrocarbures qu'elle possède constituent ses principales activités. De plus, dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, la Société est appelée à conclure des ententes de partenariat propres à l'industrie pétrolière et gazière.



3. DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites aux présentes peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à des résultats économiques anticipés par Pétrolia et comportent, par conséquent, des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui pourraient modifier de manière appréciable leurs résultats, rendement ou réalisations, par rapport à ce qu'expriment ou laissent entendre les déclarations de Pétrolia. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. Conséquemment, la décision d'investir dans les titres de Pétrolia ne devrait en aucun temps être basée sur ces énoncés. Pétrolia décline toute intention, ainsi que toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives.

4. FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012.

- Annonce et clôture d'un financement de 15,75 millions \$;
- Obtention de trois permis de forage en Gaspésie;
- Signature d'un contrat pour la foreuse 501 de Precision Drilling pour trois forages
- Proposition d'un nouveau régime de redevances sur la production de pétrole au Québec.

5. STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

L'objectif de l'entreprise est de découvrir des ressources pétrolières et de les mettre en production dans les meilleurs délais afin d'assurer sa rentabilité. La société poursuit cet objectif dans le respect de la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement physique et social du milieu. Pétrolia réalise cet objectif en détenant des droits sur des permis prometteurs et en s'alliant à des partenaires qui possèdent l'expertise technique et financière appropriée. La Société implante ses puits sur la base des connaissances scientifiques et emploie les meilleures techniques pour s'assurer d'exécuter ses forages selon les meilleures pratiques de l'industrie. Un soin particulier est apporté aux relations avec le milieu socio-économique où elle mène ses opérations.

En février dernier, Pétrolia a été désignée comme « Une société du TSX Croissance 50 de 2012 » (2012 TSX Venture 50) par les autorités boursières. Basée sur l'augmentation de la valeur boursière, la hausse du cours de l'action, le volume de transaction et la couverture par les analystes, Pétrolia s'est classée au premier rang parmi les 280 sociétés pétrolières et gazières inscrites à la Bourse de croissance.

5.1 Financement

Le 16 mai 2012, Pétrolia a annoncé la clôture d'un placement privé totalisant 15 750 003 \$ conformément aux conditions prévues lors de l'annonce précédente de ce placement.

Ainsi, Investissement Québec, a acquis 7 042 254 unités (les « Unités ») de la Société au prix de 1.42 \$ l'Unité pour un produit brut total de 10 000 000 \$. Chaque Unité est constituée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription; chaque bon de souscription entier permet au porteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1.78 \$ pour une période de 36 mois suivant la date de clôture.

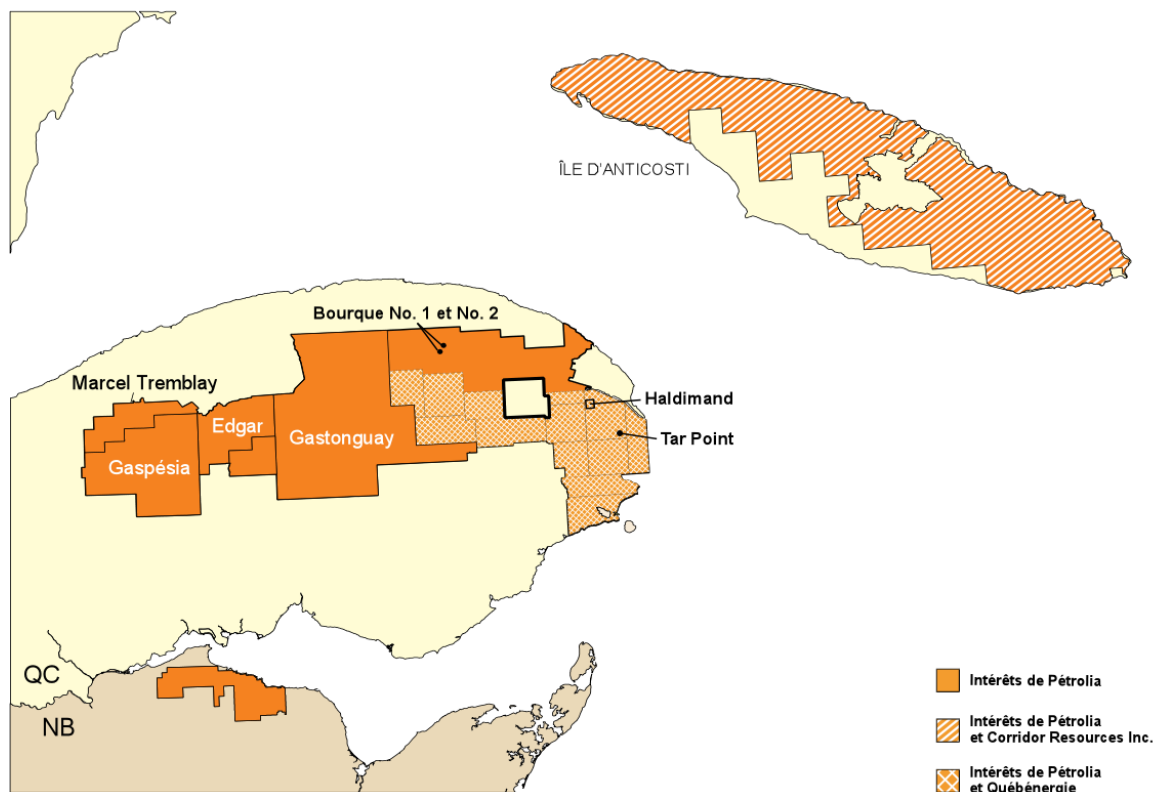


En sus du Placement privé d'Investissement Québec, la Société a également annoncé la clôture de l'entente avec Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc. et la Financière Banque Nationale inc. (les Preneurs fermes), en vertu de laquelle les Preneurs fermes s'engagent à faire l'acquisition, dans le cadre d'un placement privé par voie de prise ferme, de 4 049 298 Unités de la Société selon les mêmes conditions que celles régissant le Placement privé d'Investissement Québec, pour un produit brut total de 5 750 003 \$.

Le produit brut total de ces placements privés atteint 15 750 003 \$ et sera principalement utilisé pour financer les trois forages que le Société implantera en 2012 sur les propriétés Haldimand et Bourque.

6. TERRITOIRES SOUS PERMIS ET PARTENARIATS

Les permis détenus par Pétrolia et ceux sur lesquels elle détient des intérêts couvrent un territoire de plus de 14 000 kilomètres carrés. Ces territoires sont illustrés sur la carte suivante :





6.1- Partenariats

La carte à la page précédente illustre également les territoires couverts par les deux ententes de partenariat conclues par Pétrolia:

- La première a été conclue avec Hydro-Québec afin que Pétrolia se substitue à ces derniers dans l'ensemble des permis et intérêts sur l'île d'Anticosti. Dans 29 permis, Pétrolia détient un intérêt de 50 % alors que dans 6 permis l'intérêt détenu est de 25 %. Pétrolia tient le rôle d'opérateur dans 23 permis, Corridor Resources Inc. possède les autres intérêts et assume le rôle d'opérateur pour 12 permis. L'ensemble des permis visés par cette entente couvre plus de 6 000 Km².
- La seconde concerne une portion du territoire de la péninsule gaspésienne (environ 2 500 km²). Sur les 13 permis visés par l'entente, l'intérêt est partagé 50-50 avec Québénergie.

7. UNE POSITION DOMINANTE

Au Québec, les ressources pétrolières se situent dans l'est du territoire, soit en Gaspésie, sur l'île d'Anticosti et peut-être aussi dans le golfe du Saint-Laurent. Depuis sa création en 2003, la Société a acquis des permis qui couvrent aujourd'hui plus de 14 000 km², principalement en Gaspésie et sur l'île d'Anticosti. Ces permis couvrent plus de 70 % du potentiel pétrolier du Québec en milieu terrestre. Cette position confère à Pétrolia une position dominante au Québec en matière de recherche de pétrole.

En choisissant de concentrer ses efforts sur la recherche de pétrole, la Société a probablement semblé téméraire, puisqu'au même moment, l'industrie démontrait plutôt un engouement pour le gaz naturel logé dans la Formation de l'Utica dans les Basses-Terres du Saint-Laurent. L'évolution des prix du pétrole et du gaz naturel fait en sorte que la décision apparaît aujourd'hui judicieuse. De fait, plusieurs entreprises actives dans le secteur de la recherche d'hydrocarbures en Amérique du Nord, dont certaines sont de grande envergure, font aujourd'hui le même choix.

Pétrolia se définit comme une société pétrolière responsable qui poursuit l'objectif de produire du pétrole de manière à répondre à une portion significative de la demande québécoise.

8. PROPRIÉTÉS ET TRAVAUX

8.1 Propriété Haldimand

Les ressources pétrolières récupérables du gisement Haldimand, près de Gaspé, sont estimées à 7,7 millions de barils sur un territoire de 9 km² (meilleur estimé établi par Sproule Associates Limited en juin 2010). Les ressources exploitables pourraient toutefois s'avérer plus importantes, puisque les données géophysiques indiquent que la structure se prolonge au-delà de ce territoire, en particulier vers l'ouest.



8.1.1 Objectifs

Conformément à sa stratégie d'entreprise, la mise en production du gisement Haldimand constitue la priorité de Pétrolia. Les travaux réalisés par Pétrolia indiquent que le forage d'un puits horizontal constitue le meilleur moyen de réaliser cet objectif à court terme.

L'identification de volumes additionnels à ceux déjà estimés constitue le second objectif. Ces volumes additionnels pourraient être associés à une extension du réservoir hors du périmètre sur lequel l'estimation a été établie ou provenir de la découverte de nouveaux réservoirs.

8.1.2 Études et travaux

Au terme des études et analyses menées par la Société, une meilleure connaissance du réservoir Haldimand et de son mécanisme de production a été acquise. Le réservoir apparaît constitué de zones faillées qui assurent la libre circulation du pétrole. Il s'agit d'une avancée importante puisqu'elle permet d'envisager une exploitation conventionnelle du gisement, c'est-à-dire sans devoir faire l'objet d'opérations de stimulation.

Le prochain puits qui sera foré au cours de l'automne 2012, le troisième sur cette structure, pourrait confirmer l'hypothèse qu'une exploitation classique du gisement est possible et rentable.

Le schéma suivant présente une synthèse des travaux à venir et des décisions qui seront prises au terme du prochain forage.



8.1.2.1 Études

Des études pour comprendre le mécanisme de la perméabilité naturelle du gisement ont été menées à leur terme au cours du premier trimestre de l'exercice. Il en a été de même pour les études visant la distribution des hydrocarbures pour identifier les zones susceptibles d'être plus productives dans le gisement. L'objectif poursuivi par ces études est d'établir les trajectoires possibles de nouveaux puits, afin de permettre d'optimiser, de façon naturelle, leur potentiel productif. Le forage du prochain puits devrait permettre de mieux cerner l'étendue de la structure de Haldimand et de confirmer des ressources.

La construction de la première version d'un modèle numérique du gisement de Haldimand est maintenant terminée. Ce modèle sera repris pour intégrer les résultats du prochain puits (Haldimand No. 4) sur la structure et planifier les opérations ultérieures.

8.1.2.2 Travaux

La préparation du forage d'un troisième puits a été complétée durant le troisième trimestre. Les services de Precision Drilling et de sa foreuse 501 ont été retenus. Le forage du puits Haldimand No. 4 suivra ceux des forages des puits Bourque No. 1 et Bourque No. 2.



Le puits Haldimand No. 4, pour lequel Pétrolia a reçu un permis de forage du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, atteindra la profondeur totale de 1087 mètres et sa section horizontale sera longue de 2000 mètres. Le forage de ce puits débutera au cours de l'automne 2012. Aucune opération de fracturation hydraulique n'est envisagée.

En vertu de l'entente conclue avec Québénergie, celle-ci assumera la majeure partie des coûts de la participation de Pétrolia dans le puits Haldimand No.4. Le financement privé annoncé au mois d'avril 2012 sera partiellement employé pour assurer la part de Pétrolia dans le financement de ce troisième forage sur la structure Haldimand, conformément à l'entente de partenariat conclue avec Québénergie.

8.1.3 Études et travaux de nature environnementale

La Société travaille aussi à l'élaboration d'un programme d'acquisition d'informations à caractère scientifique et de suivi environnemental.

La Société collabore avec les scientifiques des milieux universitaires québécois (INRS et UQAC) afin d'acquérir des connaissances spécifiques sur l'effet de ses travaux sur l'environnement physique et social. Ces travaux ont été lancés au cours du premier trimestre de la présente année financière de la Société et s'étaleront sur les cinq prochaines années.

Ainsi l'INRS a lancé à l'automne 2011, l'évaluation du système hydrogéologique de la péninsule d'Haldimand, de même qu'à la mise en place d'infrastructures de suivi environnemental en relation avec les activités pétrolières. Plusieurs forages superficiels ont été réalisés pour prendre des échantillons d'eau et construire un modèle hydrogéologique de la péninsule. Les travaux de la première phase ont progressé de manière marquée depuis le lancement du programme comme en témoigne le tableau suivant :

Activités de terrain	Prévus	Travaux réalisés à ce jour	À compléter
1. Forages	17	13	4*
2. Essais hydrauliques	20	15	5
3. Prise d'échantillons et analyse d'eau	75	70	5
4. Suivi de la nappe phréatique	3	1	2

L'élaboration du programme et la surveillance des travaux appartiennent à l'INRS. Les informations et résultats de cette étude et de ce suivi d'une durée de cinq ans seront diffusés de façon périodique.

Le milieu a également été invité à s'impliquer dans ce projet. Le suivi avec le milieu est assuré par la Chaire d'Éco-conseil de l'UQAC. Plus spécifiquement, outre la poursuite de sa mission de recherche scientifique de formation et de publication, la Chaire d'éco-conseil cherche à favoriser des dialogues dans une vision éco-responsable entre les différents intervenants ayant un intérêt en lien avec le développement du potentiel pétrolier.



La relation établie par Pétrolia avec les milieux universitaires québécois dès les premiers stades des activités et l'implication de ceux-ci avec le milieu constitue une approche novatrice et porteuse dont Pétrolia est fière.

8.2 Propriété Tar Point

Ce puits, foré en 2009 et situé à 15 kilomètres au sud-est de ceux d'Haldimand, a atteint la profondeur de 2 434 mètres. Il a entièrement traversé la Formation de York River, ainsi qu'une partie de la Formation de l'Indian Cove.

Le puits a rencontré peu d'indices dans la Formation York River, mais lors d'un essai de production effectué sur une zone fracturée de la Formation Indian Cove, du pétrole léger a été récupéré.

8.2.1 Objectifs

L'objectif poursuivi consiste à démontrer la capacité de l'Indian Cove à produire du pétrole, sur une base commerciale. Des indices de pétrole sont en effet systématiquement observés dans cette formation, qui constitue donc une thématique intéressante d'exploration en Gaspésie.

8.2.2 Études et travaux

Les résultats obtenus avec le forage de Pétrolia-Tar Point No. 1 confirment le potentiel en hydrocarbures de la formation Indian Cove qui constitue un réservoir fracturé. L'analyse des résultats de l'essai d'injectivité réalisé au premier trimestre a été complétée. Pétrolia poursuit l'évaluation des diverses options qui permettraient d'exploiter le potentiel de cette Formation.

8.3 Propriété Bourque

La propriété Bourque offre un potentiel de découverte de réservoirs dit conventionnels. Pour Pétrolia, la propriété Bourque revêt une grande importance, compte tenu de l'ampleur des découvertes qui pourraient y être faites et de l'intérêt que cela susciterait pour les autres permis de Pétrolia en Gaspésie, où il existe des conditions géologiques semblables.

Un levé sismique 3D, réalisé par Pétrolia en 2008, suggère la présence d'un complexe récifal dans la Formation de West Point, une formation géologique plus ancienne que celle de York River. Ce type de piège classique peut emmagasiner des quantités considérables d'hydrocarbures. Le premier piège identifié est un pinacle récifal du même type que celui de Leduc, en Alberta, dans lesquels des champs géants ont été découverts, ce qui a marqué un tournant décisif de l'exploration pétrolière de cette province. La seconde structure se présente sous la forme d'une barrière récifale.

8.3.1 Objectifs

Toutes les étapes préliminaires au forage ont été franchies. Deux cibles distinctes pour implanter autant de puits ont été déterminées. Les programmes de forages correspondants ont été soumis au MRNF qui a, au cours du troisième trimestre, délivré à Pétrolia les permis de forage requis pour effectuer les travaux.



La propriété Bourque fournit l'opportunité de pouvoir découvrir un gisement conventionnel de bonne taille. Cette propriété est localisée à 70 km à l'ouest de la ville de Gaspé. La profondeur des cibles visées varie entre 2000 et 3200 m. Cette propriété est également susceptible d'engendrer un développement économique substantiel associé à la transformation des matières premières dans la région.

8.3.2 Études et travaux

Les programmes de forage des puits Bourque No. 1 et Bourque No. 2 ont été élaborés en s'inspirant des recommandations de l'étude d'impact supplémentaire publiée par le Département de la protection de l'environnement de l'État de New-York. Ces programmes rencontrent des critères de sécurité qui vont au-delà des normes usuelles.

Le forage du puits Bourque No. 1, dont l'objectif est d'atteindre une barrière récifale, a débuté le 19 juillet 2012. Une fois ce premier puits complété, les équipements de forage seront mobilisés sur le site Bourque No. 2 pour y réaliser ce deuxième puits. Dans ce dernier cas, l'objectif visé est un pinacle récifal. Le temps nécessaire à la réalisation de chacun des deux puits est estimé à environ 8 semaines.

Pétroliia a créé un site internet dédié au projet Bourque qui permet aux visiteurs d'obtenir de l'information sur le projet et de suivre l'évolution des travaux (www.bourque.petroliagaz.com)

8.4 Propriété Anticosti

L'île d'Anticosti répond aux quatre critères recherchés d'un système pétrolier, c'est-à-dire, une roche-mère très propice à la production de pétrole, une roche-réservoir de bonne qualité, une couverture étanche et l'existence de nombreux pièges de grande dimension. Sur ce vaste territoire, plusieurs thématiques d'exploration retiennent l'attention.

Outre ces critères de la recherche classique de pétrole, la mise en valeur de pétrole de roche-mère constitue la thématique qui retient le plus l'attention en raison de son immense potentiel.

8.4.1 Thématique pétrole de roche-mère

La carotte prélevée dans le shale de la Formation de Macasty dans le puits Chaloupe No. 1, foré à l'été 2010, a ouvert une nouvelle thématique d'exploration sur l'île d'Anticosti. Cette formation est l'équivalent latéral de la Formation de l'Utica dans l'État de l'Ohio, lequel suscite un grand intérêt dans l'industrie qui a démontré que cette formation était en mesure de produire d'importants volumes de gaz et de pétrole.

Les analyses menées par un laboratoire de Weatherford à Houston et par Schlumberger Canada fournissent des indications positives, quant à la capacité des shales du Macasty de pouvoir produire du pétrole. Elles démontrent que le Macasty contient des quantités appréciables de pétrole et que la formation possède plusieurs des caractéristiques nécessaires au développement de cette thématique.



Le 29 juin 2011, Pétrolia a dévoilé l'estimation des ressources pétrolières en place dans les shales de Macasty réalisée par la firme Sproule Associates Limited de Calgary. Celle-ci établit à 30,9 milliards de barils le meilleur estimé du volume total de pétrole initialement en place dans La Formation de Macasty couverts par les permis où Pétrolia détient un intérêt. Les chances que le volume de pétrole initialement en place soit égal ou supérieur à 48,2 milliards de barils (estimation haute) sont de 10 %, alors que les chances que ce volume atteigne au moins 19,8 milliards de barils sont estimées à 90 %. Les intérêts que possède la Société couvrent un territoire de plus de 6 000 Km².

De plus, le 1^{er} décembre 2011, Pétrolia dévoilait de nouveaux résultats d'analyses similaires à ce que l'on retrouve dans l'Utica de l'Ohio. Les nouvelles analyses ont été réalisées dans les laboratoires d'une compagnie pétrolière indépendante majeure, reconnue comme l'un des chefs de file de l'industrie en matière d'exploration et de production d'hydrocarbures de roche-mère. Les résultats obtenus s'avèrent plus favorables que ceux dévoilés par les partenaires le 9 février 2011 et confirment le fort potentiel de production en pétrole et de gaz de la Formation de Macasty. Le tableau suivant illustre ces résultats.

Paramètres	Shales de Macasty
minéralogie (moyenne %)	quartz 35, plagioclase 7, carbonate 10, clays 28, other 20
épaisseur totale	40 m (130 pi.)
porosité totale	2.4 to 5.1% (moyenne: 3.6%)
saturation en pétrole	25.0 to 31.3% (moyenne: 27.8%)
saturation en gaz	37.5 to 45.9% (moyenne: 40.9 %)
saturation en eau	25.2 to 38.1% (moyenne: 31.3%)
perméabilité	197 to 739 nd (moyenne: 479 nd)
carbone organique total	2.38 to 5.74 wt% (moyenne: 4.34 wt %)
maturité thermique	8.9 (ro %) (calculé à partir du tmax)

Enfin, au cours du deuxième trimestre de l'exercice, une comparaison systématique a été faite entre le Macasty et les shales de l'Utica en Ohio. Cette comparaison démontre des caractéristiques pétro physiques avantageuses pour le Macasty.

8.4.2 Travaux

Au cours du dernier trimestre, Pétrolia a débuté l'élaboration d'un programme de travaux pour l'année 2012 en relation avec la thématique du pétrole de roche-mère. Ces travaux prévoient des analyses d'échantillons de déblais de forage et de carottes, la réalisation de sondages stratigraphiques destinés à recueillir de nouvelles carottes et la réalisation de tests de compatibilité de fluides de fracturation. Le programme devrait être complété au cours du prochain trimestre de manière à pouvoir en débiter la réalisation à compter de l'été 2012.



8.4.3 Thématiques classiques

Une thématique structurale « classique » a animé les travaux sur l'île depuis 1960, mais n'a pas donné de résultats probants jusqu'à présent.

Une thématique de fossés d'effondrement a été explorée par Shell, puis par Hydro-Québec et Corridor Resources Inc. Cette thématique dite « des sags » a connu beaucoup de succès dans le bassin appalachien (Ontario et État de New-York). Les travaux antérieurs, tout comme ceux réalisés par Pétrolia et Corridor en 2010, n'ont pas répondu aux attentes en termes de découvertes, mais ont permis de confirmer l'existence de réservoirs d'une très grande qualité liés aux fossés d'effondrement (production d'eau salée à un taux de 5000 barils / jour dans le puits Corridor Pétrolia Saumon No. 1).

Ces thématiques ne figurent toutefois pas dans les priorités de la Société qui préfère consacrer ses efforts à la mise en valeur du potentiel pétrolier du Macasty.

8.4.4 Recherche de partenaires

Le programme d'exploration sur l'île d'Anticosti, particulièrement en ce qui a trait à la thématique du pétrole de roche-mère du Macasty, est actuellement au stade préliminaire. De ce fait, des travaux additionnels sont nécessaires, afin de déterminer le potentiel de récupération commerciale des ressources en place dans cette Formation, et ce, avant de pouvoir passer à la phase de développement.

La propriété Anticosti nécessitera l'injection de capitaux importants. La recherche de partenaires possédant la capacité financière et technique s'avère, par conséquent, une priorité. Pétrolia évalue activement les options qui s'offrent à elle, et ce, dans le meilleur intérêt de ses actionnaires.

8.4.5 Projet de recherche de nature environnementale

Pétrolia a confirmé son appui à titre de partenaire du secteur privé aux travaux de la Chaire Anticosti de l'Université Laval. Un projet spécifique a été élaboré en vue de déterminer l'impact des activités pétrolières sur le comportement des cerfs de Virginie qui constitue une ressource importante au plan touristique et économique pour l'île d'Anticosti. La Chaire Anticosti a reçu la confirmation du renouvellement de ses budgets auprès du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Pétrolia est fière d'être associée aux travaux de la Chaire Anticosti. Les résultats de ces recherches fourniront un apport de connaissances qui permettra d'améliorer les pratiques et de développer le potentiel de manière harmonieuse dans le milieu. Notre participation (200 000\$ sur cinq ans) dans ces travaux témoigne de la volonté de la Société de s'impliquer dans le milieu qui accueille la Société.

De plus, Pétrolia entend implanter sur l'île d'Anticosti une démarche similaire à celle qui est en cours sur la Péninsule Haldimand afin de caractériser le système hydrogéologique régional et assurer le suivi des travaux d'exploration. Les discussions avec l'INRS ont été entreprises de manière à pouvoir mettre en place les premières infrastructures en place d'ici la fin de l'année 2012. Ces travaux, même s'ils ne sont pas obligatoires, s'inscrivent dans l'approche responsable de Pétrolia à l'égard du milieu physique et humain ou la Société exerce ses activités.



8.5 Autres propriétés

Sur la propriété de Gaspésia, un programme sismique a été élaboré visant à préciser une cible de forage sur un piège potentiel, identifiée lors d'un levé effectué en 2008. Le 16 juillet dernier, le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune a délivré le permis de levé géophysique nécessaire à la réalisation de ce levé dont la date de réalisation n'a pas encore été fixée.

Les études de maturité thermique indiquent que cette cible est plus favorable à la découverte de gaz, ce qui avait conduit à prioriser le développement de la propriété Haldimand. L'émergence de projets potentiellement utilisateurs de gaz dans la région pourrait conduire à revoir les priorités et à relancer l'intérêt pour un projet de forage dans la propriété de Gaspésia.

Le statut des permis situés au Nouveau-Brunswick n'a pas été modifié. Pétrolia entend continuer à suivre l'évolution des conditions qui prévalent dans cette province.

9. MODIFICATION DE L'ENCADREMENT LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Au cours du dernier trimestre, le Ministre des Finances du Québec a présenté un Discours sur le Budget qui dénote l'intérêt du Gouvernement pour le développement du potentiel pétrolier de l'Est du Québec.

Dans ce Discours, les principaux éléments annoncés par le ministre de Finances sont :

- Proposition d'un nouveau régime de redevances applicable à la production de pétrole;
- La possibilité de participation de l'État dans la mise en valeur du potentiel;

Le nouveau régime de redevance proposé doit être adopté par l'Assemblée nationale avant d'entrer en vigueur. À la fermeture de la session parlementaire, en juin dernier, le projet de loi permettant l'entrée en vigueur de cette proposition n'avait pas encore été adopté.

Le régime de redevances sur le pétrole proposé prévoit que celles-ci pourraient atteindre jusqu'à 40 % de la valeur de la production dans certaines circonstances. Dans l'intervalle, le régime de redevances sur le pétrole en vigueur depuis plusieurs années et qui prévoit des taux variant de 5 % à 12,5 % continue de s'appliquer.

Le Ministre des Finances a également montré de l'ouverture à la mise en place de mesures spéciales qui permettront de tenir compte des réalités propres au territoire de l'île d'Anticosti. Pétrolia entend collaborer pleinement aux efforts visant à définir les conditions qui assureront l'équilibre pour mettre en valeur l'important potentiel de ce territoire.

Au niveau de la participation de l'État, tel que mentionné précédemment, Pétrolia a bénéficié d'un premier placement d'Investissement Québec dans le secteur des hydrocarbures. Ce placement de 10 millions \$ vise à permettre le développement des propriétés Haldimand et Bourque.



10. ANALYSE PAR LA DIRECTION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

10.1 Résultats d'exploitation et situation de la trésorerie

Pour le troisième trimestre, les revenus de la Société se composent de revenus d'intérêts sur la trésorerie de 46 848 \$ en comparaison de 33 665 \$ pour le troisième trimestre de 2011 et de revenus de gérance de projets et de location de 444 \$ en comparaison de 17 708 \$ pour le troisième trimestre de 2011.

L'augmentation des revenus d'intérêts s'explique par l'augmentation de la trésorerie de la Société.

Au 30 juin 2012, la Société disposait de trésorerie et d'équivalents de 20 073 562 \$ et son fonds de roulement était positif de 20 817 073 \$. La direction est d'avis que la situation actuelle de trésorerie est satisfaisante pour faire face à ses engagements actuels. Pour ses besoins financiers, la Société pourrait s'appuyer sur sa capacité de mobiliser des capitaux propres par des appels publics à l'épargne et des placements privés négociés.

Au cours du trimestre, la Société a émis 11 681 552 actions en considération de 15 994 853 \$. Ces actions ont été émises lors de l'exercice d'options d'achat d'actions, de bons de souscription ainsi qu'une nouvelle émission d'actions.

Pour le troisième trimestre de 2012, la Société a réalisé une perte de 675 032 \$ comparativement à une perte de 672 511 \$ pour le troisième trimestre de 2011.

10.2 Analyse des frais d'opération et d'administration

Les frais d'administration ont augmenté de 102 372 \$.

Les principaux écarts dans les frais d'administration sont :

- Salaires et avantages sociaux : La masse salariale liée aux frais d'opération de la Société a augmentée. Il y a eu embauche de personnel administratif et technique.
- Promotion et représentation : L'augmentation des frais est principalement causée par la réalisation de sondage.
- Services professionnels : Des honoraires ont été engendrés principalement pour la réalisation d'une étude stratégique, pour la recherche de personnel et de financement ainsi que pour le règlement de certains litiges.
- Loyer : Les charges locatives ont augmenté au cours de l'exercice 2011 principalement à cause de l'agrandissement des bureaux de Québec.



10.3 Résumé des résultats trimestriels

	Selon IFRS			Selon les PCGR canadiens				
	2012	2012	2011	2011			2010	
	Juin	Mars	Décembre	Septembre	Juin	Mars	Décembre	Septembre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	3 582	8 896	19 270	75 160	51 373	45 386	6 522	(46 658)
Bénéfice net (perte nette)	(675 032)	(699 230)	(1 150 642)	(443 251)	(488 636)	(384 846)	3 477 401	(330 057)
Bénéfice net (perte nette) par action								
De base	(0,012)	(0,013)	(0,022)	(0,010)	(0,010)	(0,008)	0,0695	(0,0068)
Dilué(e)	(0,012)	(0,013)	(0,022)	(0,010)	(0,010)	(0,008)	0,0571	(0,0068)

Les produits sont surtout constitués d'intérêts gagnés pour chacun des trimestres. Les produits du quatrième trimestre de 2010 sont négatifs principalement à cause du reclassement des revenus d'évaluation de réservoir pétrolier des trois premiers trimestres de 2010 qui ont été comptabilisés à l'encontre des frais d'exploration reportés. Les frais généraux et d'administration sont relativement stables d'un trimestre à l'autre. Les principales variations des pertes ou des bénéfices trimestriels s'expliquent comme suit :

2010 - décembre	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 82 800 \$ et d'un gain sur aliénation d'intérêts dans certains permis au montant de 5 158 607 \$;
2011 - février	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 71 400 \$;
2011 - mai	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 160 750 \$;
2011 - septembre	Retraitement de l'ensemble de la rémunération à base d'actions de l'exercice en utilisant la méthode de l'acquisition graduelle des droits non linéaire, ce retraitement ayant eu un impact non monétaire de 185 258 \$;
2011 - décembre	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 558 992 \$.
2012 - mars	Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 80 700 \$.
2012 - juin	Comptabilisation de la bonification versée aux employés et membres de la direction au montant de 188 000 \$.



10.4 Opérations entre parties liées

Les parties liées de la Société comprennent les autres parties liées et les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

Transactions avec les principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Périodes de neuf mois terminées le 30 juin	
	2012	2011
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel :		
Salaires et avantages sociaux	419 135	270 265
Jetons de présence	94 915	84 484
Total des avantages à court terme	514 050	354 749
Rémunération fondée sur des actions	410 944	435 726
Total de la rémunération	924 994	790 475

Sociétés liées

Des opérations ont été effectuées avec deux sociétés dont le principal dirigeant, détenant un intérêt minoritaire, est aussi administrateur de Pétrolia inc. :

	Périodes de neuf mois terminées le 30 juin	
	2012	2011
	\$	\$
Bilan :		
Actifs d'exploration et d'évaluation	2 394	-
Résultats :		
Autres frais	6 830	7 052

Le compte à recevoir de ces sociétés est de 26 067 \$ au 30 juin 2012 (2011 – 28 239 \$ à recevoir).



Des opérations ont été effectuées avec un administrateur qui agit comme consultant pour la Société :

	Périodes de neuf mois terminées le 30 juin	
	2012	2011
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Bilan :		
Actifs d'exploration et d'évaluation	<u>2 062</u>	<u>3 469</u>

Le solde dû à cet administrateur est de 0 \$ au 31 mars 2012 (2011 – 0 \$).

La Société a effectué avec une société ayant un administrateur commun, les opérations suivantes :

	Périodes de neuf mois terminées le 30 juin	
	2012	2011
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Résultats :		
Salaires et avantages sociaux	2 716	17 193
Fournitures de bureau	<u>700</u>	<u>800</u>

Le compte à recevoir de cette société au 30 juin 2012 est de 2 900 \$ (2011 – 808 \$ à recevoir).

Des opérations ont été effectuées avec un proche parent d'un des membres de la direction, qui agit à titre de fournisseur de services pour la Société :

	Périodes de neuf mois terminées le 30 juin	
	2012	2011
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Bilan :		
Immobilisations corporelles	8 607	17 919
Résultat :		
Entretien bureau	<u>4 806</u>	<u>-</u>

Le solde dû à ce fournisseur est de 0 \$ au 30 juin 2012 (2011 – 0 \$).



La direction considère que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non liés. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Environnement et lettres de garantie

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Des lettres de garantie pour garantir les travaux de fermeture de certains sites ont été émises pour un montant de 1 080 000 \$ en faveur du ministère des Ressources naturelles.

Ces lettres de garantie sont garanties par les certificats de placement garanti pour un montant équivalent.

Le 5 janvier 2012, une requête introductive d'instance (action sur compte) été déposée à la Cour contre la Société. Le montant réclamé est de 198 832 \$. La Société a l'intention de contester les demandes effectuées dans la requête puisque le fournisseur n'est pas en mesure de fournir les preuves et documents nécessaires qui permettent de justifier les montants facturés par ce dernier. Advenant un jugement en défaveur de la Société, aucun impact n'est à prévoir sur les résultats financiers puisque la Société a provisionné la totalité du montant.

10.5 Normes et interprétations publiées à être appliquées à une date ultérieure

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été publiées et sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et l'application anticipée et permise :

- L'IFRS 9, *Instruments financiers*, porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers.
- L'IFRS 10, *États financiers consolidés*, («IFRS 10») et IFRS 12, *Information à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, («IFRS 12»). La première norme remplace l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et SIC-12, *Consolidation – Entité ad hoc*, et énonce les principes permettant de déterminer qu'une entité en contrôle une autre. La seconde norme établit les obligations d'information exhaustives pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées et des entités ad hoc.
- L'IFRS 11, *Partenariats*, («IFRS 11») remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apport non monétaires par des coentrepreneurs*, et impose une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement.
- L'IAS 27, *États financiers individuels*, et l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, amendées et renommées suite aux nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.



- L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, regroupe toutes les dispositions des IFRS concernant l'évaluation à la juste valeur et les informations à fournir à ce sujet.
- Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin d'exiger que les entités regroupent les éléments compris dans les autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés en résultat net.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes et de ces modifications sur ses états financiers.

10.6 Changement de conventions comptables

Transition aux IFRS

La Société a adopté les IFRS pour son exercice financier de 2012 tel que requis par le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Le premier jeu complet d'états financiers annuels en conformité avec les IFRS sera celui pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012, incluant les informations comparatives de l'exercice terminé le 30 septembre 2011.

La Société a fourni de l'information sur sa transition aux IFRS aux notes 26 et 27 de ses états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2011. Elle présente une description détaillée de sa transition aux IFRS, notamment le rapprochement de chacun des postes de nos états financiers préparés initialement selon les PCGR du Canada et de ceux préparés selon les IFRS.

Voici les éléments importants découlant de la transition :

L'IFRS 1 « *Première adoption des IFRS* » est une norme de présentation de l'information financière qui établit le cadre de la transition aux IFRS. Le principe général qui sous-tend l'IFRS 1 est l'application rétroactive de ces normes de sorte que le bilan d'ouverture des états financiers de l'exercice de comparaison soit retraité comme si la Société avait toujours appliqué les IFRS, l'incidence nette étant présentée à titre de rajustement du solde des bénéfices non répartis. Cependant, l'IFRS 1 prescrit certaines exceptions obligatoires et autorise certaines exemptions facultatives à l'application rétroactive de l'ensemble de ces normes. De plus, il existe des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures conformes aux PCGR du Canada et les nouvelles méthodes comptables conformes aux IFRS. La section suivante a pour but de décrire sommairement les exceptions prescrites, les exemptions utilisées, ainsi que les différences entre les méthodes comptables conformes aux PCGR et les nouvelles méthodes comptables conformes aux IFRS ayant un impact pour la Société.



Première application – exceptions et exemptions applicables

Au moment de la transition, l'IFRS 1 dicte certaines exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective complète. Les exceptions et exemptions suivantes ont été adoptées par la Société :

Exceptions obligatoires

a) Estimations

Les estimations établies selon les IFRS par la Société à la date de transition aux IFRS sont cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

b) Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 1er octobre 2010 selon les PCGR n'ont pas été comptabilisés selon les IFRS.

Exemption facultative

La Société a décidé de ne pas appliquer rétroactivement la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » aux options d'achat d'actions octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition, soit le 1^{er} octobre 2010.



10.7 Changement de conventions comptables

L'exemption liée au passage aux IFRS adoptée par la Société ainsi que les renseignements supplémentaires pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011 considérés comme pertinent pour la compréhension des états financiers à la suite du passage de la Société des PCGR canadiens aux IFRS sont résumés dans la note 26 aux états financiers intermédiaires pour les trois mois terminés le 31 décembre 2011.

L'impact pour la Société du passage des PCGR du Canada aux IFRS au 30 juin 2011 et pour les trois mois et neuf mois terminés à cette date est présenté comme suit :

- A) Rapprochement des capitaux propres et du résultat global présentés antérieurement selon les PCGR du Canada et des capitaux propres et du résultat global présentés selon les IFRS;
- B) Ajustement de l'état des flux de trésorerie;
- C) Notes relatives aux rapprochements.



A) Rapprochement des capitaux propres et du résultat global présentés antérieurement selon les PCGR du Canada et des capitaux propres et du résultat global présentés selon les IFRS

État de la situation financière au 30 juin 2011

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada		Effets de la transition aux IFRS	Montants selon les IFRS	Postes selon les IFRS
	\$		\$	\$	
ACTIF					ACTIF
ACTIF À COURT TERME					COURANTS
Trésorerie et équivalents	5 690 762		-	5 690 762	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Créances	3 628 483		-	3 628 483	Débiteurs
Stocks	67 248		-	67 248	Stocks
Frais payés d'avance	54 374		-	54 374	Frais payés d'avance
Placements encaissables au cours du prochain exercice	754 331		-	754 331	Placements encaissables au cours du prochain exercice
	10 195 198		-	10 195 198	Total des actifs courants
					NON COURANTS
Immobilisations corporelles	690 295		-	690 295	Immobilisations corporelles
		a)	25 519 059	25 524 055	Actifs d'exploration et d'évaluation
		c)	4 996		
Propriétés pétrolières et gazières	3 158 029		(3 158 029)	-	
Frais d'exploration reportés	22 361 030		(22 361 030)	-	
	26 209 354		4 996	26 214 350	Total des actifs non courants
	36 404 552		4 996	36 409 548	Total de l'actif
PASSIF					PASSIF
PASSIF À COURT TERME					COURANTS
Fournisseurs et charges à payer	1 361 776		-	1 361 776	Fournisseurs et autres créditeurs
Emprunt	2 243 310		-	2 243 310	Dette bancaire
	3 605 086		-	3 605 086	
					NON COURANTS
Impôts futurs	2 442 437		-	2 442 437	Passifs d'impôt différé
	6 047 523		-	6 047 523	Total du passif
CAPITAUX PROPRES		b)	2 793 592		CAPITAUX PROPRES
		b)	(637 500)		
Capital-actions	29 244 780	e)	(28 315)	31 372 557	Capital social
			185 264		
Surplus d'apport – options d'achat d'actions	1 371 762	d)	903 797	2 460 823	Autres éléments des capitaux propres
			(903 797)	-	
Surplus d'apport – options d'achat d'actions périmées	903 797	d)	(903 797)	-	
		b)	(2 793 592)		
		c)	(180 268)		
		b)	637 500		
Déficit	(1 163 310)	e)	28 315	(3 471 355)	Déficit
	30 357 029			30 362 025	Total des capitaux propres
	36 404 552			36 409 548	Total du passif et des capitaux propres



État du résultat et de résultat global pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2011

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada	Effets de la transition aux IFRS	Montants selon les IFRS	Postes selon les IFRS
	\$	\$	\$	
PRODUITS				AUTRES REVENUS
Gérance de projet	17 708	-	17 708	Gérance de projet
Revenus d'intérêts	33 665	-	33 665	Revenus provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie
	51 373	-	51 373	
FRAIS D'OPÉRATION ET D'ADMINISTRATION				FRAIS D'ADMINISTRATION
Rémunération à base d'actions	160 750	183 875	344 625	Rémunération à base d'actions
Salaires et avantages sociaux	433 119	-	433 119	Salaires et avantages sociaux
Assurances	15 569	-	15 569	Assurances
Déplacements	43 816	-	43 816	Déplacements
Fournitures de bureau	15 297	-	15 297	Fournitures de bureau
Formation	1 300	-	1 300	Formation
Frais du conseil d'administration	48 840	-	48 840	Frais du conseil d'administration
Information aux actionnaires	8 694	-	8 694	Information aux actionnaires
Intérêts et frais bancaires	21 841	-	21 841	Intérêts sur emprunt
Loyer	31 999	-	31 999	Loyer
Promotion et représentation	16 582	-	16 582	Promotion et représentation
Services professionnels	49 484	-	49 484	Services professionnels
Télécommunications	5 402	-	5 402	Télécommunications
Amortissement des immobilisations corporelles	27 134	-	27 134	Amortissement des immobilisations corporelles
Autres dépenses	102	-	102	Autres dépenses
Imputation aux travaux d'exploration reportés	(268 315)	-	(268 315)	Imputation aux actifs d'exploration et d'évaluation
	611 614	183 875	795 489	
AUTRES ÉLÉMENTS				AUTRES ÉLÉMENTS
Gain (perte) sur aliénation d'intérêts sur certains permis	(71 851)	-	(71 851)	Gain (perte) sur aliénation d'intérêts sur certains permis
	(632 092)	183 875	(815 967)	
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS				RÉSULTAT AVANT IMPÔTS
Impôts sur les bénéfices futurs	(143 456)	-	(143 456)	Charge d'impôt différé
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ET RÉSULTAT ÉTENDU	(488 636)		(672 511)	RÉSULTAT NET ET GLOBAL DE LA PÉRIODE
BÉNÉFICE NET DE BASE PAR ACTION	(0.010)		(0.013)	RÉSULTAT NET DE BASE PAR ACTION
BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION	(0.010)		(0.013)	RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION



État du résultat et de résultat global pour la période de neuf mois terminée le 30 juin 2011

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada	Effets de la transition aux IFRS	Montants selon les IFRS	Postes selon les IFRS
	\$	\$	\$	
PRODUITS				AUTRES REVENUS
Gérance de projet	17 708	-	17 708	Gérance de projet
Revenus d'intérêts	85 574	-	85 574	Revenus provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie
	103 282	-	103 282	
FRAIS D'OPÉRATION ET D'ADMINISTRATION				FRAIS D'ADMINISTRATION
Rémunération à base d'actions	314 950	180 268	495 218	Rémunération à base d'actions
Salaires et avantages sociaux	1 253 256	-	1 253 256	Salaires et avantages sociaux
Assurances	42 475	-	42 475	Assurances
Déplacements	137 012	-	137 012	Déplacements
Fouritures de bureau	54 016	-	54 016	Fouritures de bureau
Formation	6 713	-	6 713	Formation
Frais du conseil d'administration	108 034	-	108 034	Frais du conseil d'administration
Information aux actionnaires	69 852	-	69 852	Information aux actionnaires
Intérêts et frais bancaires	66 584	-	66 584	Intérêts sur emprunt
Loyer	90 641	-	90 641	Loyer
Promotion et représentation	69 863	-	69 863	Promotion et représentation
Services professionnels	155 291	-	155 291	Services professionnels
Télécommunications	21 930	-	21 930	Télécommunications
Amortissement des immobilisations corporelles	57 919	-	57 919	Amortissement des immobilisations corporelles
Autres dépenses	78 525	-	78 525	Autres dépenses
Imputation aux travaux d'exploration reportés	(808 446)	-	(808 446)	Imputation aux actifs d'exploration et d'évaluation
	1 666 615	180 268	1 846 883	
AUTRES ÉLÉMENTS				AUTRES ÉLÉMENTS
Gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis	5 386 457	-	5 386 457	Gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis
	5 386 457	-	5 386 457	
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	3 823 124	(180 268)	3 642 856	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS
Impôts sur les bénéfices futurs	(1 219 204)	-	(1 219 204)	Charge d'impôt différé
BÉNÉFICE NET ET RÉSULTAT ÉTENDU	2 603 920	(180 268)	2 423 652	RÉSULTAT NET ET GLOBAL DE LA PÉRIODE
BÉNÉFICE NET DE BASE PAR ACTION	0.052		0.048	RÉSULTAT NET DE BASE PAR ACTION
BÉNÉFICE NET DILUÉE PAR ACTION	0.046		0.043	RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION



B) Tableaux des flux de trésorerie

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, les intérêts payés et reçus étaient présentés dans les notes. En vertu des normes IFRS, les intérêts sont classés dans les activités d'investissement et de financement. Il n'y a pas d'autres rajustements significatifs au tableau consolidé des flux de trésorerie. Les composantes de la trésorerie selon les normes comptables en vigueur avant le basculement sont similaires à celles qui sont présentées selon les IFRS.

C) Notes relatives aux rapprochements

Les rubriques ci-dessous font état des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures selon les PCGR du Canada et les méthodes selon les IFRS que la Société applique maintenant :

a) Actifs d'exploration et d'évaluation

Les postes « Propriétés pétrolières et gazières » et « Frais d'exploration reportés » ont été regroupés aux fins de présentation sous le libellé « Actifs d'exploration et d'évaluation ».

b) Actions émises dans le cadre d'un financement accréditif

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la totalité des produits reçus à l'émission de ces actions accréditives a été créditée au capital social. Au moment de la renonciation aux déductions relatives aux dépenses d'exploration dans le cadre de l'impôt sur le revenu, des différences temporelles imposables étaient créées et de l'impôt différé était comptabilisé. Les charges liées étaient traitées comme frais d'émission d'actions.

Selon les IFRS, l'émission d'actions accréditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de financements privés accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse des actions au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif, lequel est renversé aux résultats au titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

Il n'y a aucune exemption en vertu de l'IFRS 1 pour les premiers adoptants à l'égard des actions accréditives et le traitement IFRS est donc applicable rétrospectivement.

Effets de cette mesure :

Les dépenses admissibles ayant été engagées, le passif de 637 500 \$ a été transféré du capital social aux résultats non distribués au 1^{er} octobre 2010. De plus, le passif d'impôt différé, d'un montant de 2 793 592 \$, a également été transféré du capital social aux résultats non distribués.



c) Paiements fondés sur des actions

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la juste valeur d'un paiement fondé sur des actions, dont l'acquisition des droits est échelonnée dans le temps est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée de services requis pour assurer l'acquisition. De plus, la renonciation à des paiements fondés sur des actions est comptabilisée lorsqu'elle survient.

Selon l'IFRS 2, chaque tranche d'un paiement fondé sur des actions, dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée selon ce qui précède. De plus, la Société doit faire une estimation du nombre de paiements fondés sur des actions dont la renonciation est attendue, estimation qui est révisée si des informations ultérieures indiquent que le nombre réel de paiements fondés sur des actions sera probablement différent du nombre estimatif.

La Société a décidé de ne pas appliquer rétroactivement la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » aux options d'achat d'actions octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition.

Effets de cette mesure :

Au 1^{er} octobre 2010, aucun effet n'a été constaté.

Au 30 juin 2011, une augmentation de la rémunération à base d'actions de 183 875 \$ a été inscrite au résultat de la période.

d) Différences de présentation

Certaines différences de présentation entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les IFRS n'ont aucune incidence sur le résultat présenté ou sur le total des capitaux propres, notamment en ce qui a trait au traitement du surplus d'apport options d'achat d'actions périmées.

Ainsi qu'il est démontré dans les tableaux suivants, certains postes sont décrits différemment dans les IFRS (renommés) comparativement au référentiel comptable antérieur. Ces différences de présentation n'ont aucune incidence sur le résultat global présenté ou sur le total des capitaux propres.

e) Changement de taux pour le calcul des impôts différés

Selon les PCGR canadiens, une entité devait constater dans les résultats les changements apportés ultérieurement aux taux d'imposition et aux lois fiscales au titre des éléments précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu ou dans les capitaux propres.

Les IFRS exigent de comptabiliser certains éléments directement aux capitaux propres notamment un changement dans le taux d'impôt ou une autre règle fiscale qui affecte un actif ou un passif d'impôt différé relatif à un élément qui a été précédemment comptabilisé dans les capitaux propres.



Effets de cette mesure :

Au 1^{er} octobre 2010, un montant de 28 315 \$ a été transféré des résultats non distribués au capital social.

10.8 Facteurs de risque

Risques inhérents aux activités d'exploration pétrolière et gazière

Les activités de la Société consistent à acquérir et explorer des propriétés pétrolières et gazières dans l'espoir de découvrir des gisements viables au niveau économique. Les propriétés de la Société sont présentement au stade de l'exploration et ne contiennent aucun gisement commercialisable connu. Par conséquent, il est peu probable que la Société réalisera des bénéfices à court ou moyen terme. Toute rentabilité future des activités de la Société est tributaire de la découverte d'un gisement pétrolier ou gazier économique. De plus, même si un gisement économique est découvert, rien ne garantit qu'il sera mis en production de manière commercialement rentable.

Réglementation et exigences environnementales

Les activités de la Société nécessitent l'obtention de permis auprès de diverses autorités gouvernementales et sont régies par des lois et des règlements sur l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation, la production, les exportations, les impôts, les normes du travail et la sécurité au travail ainsi que sur l'environnement et autres questions. Rien ne permet de prévoir avec certitude les incidences de ces lois et règlements sur les opérations de la Société ni d'une modification à ces dernières.

Des coûts supplémentaires et des retards peuvent être occasionnés par la nécessité de se conformer aux lois et règlements. Si la Société ne pouvait obtenir ou renouveler les permis ou approbations, elle pourrait être forcée de réduire ou cesser ses activités d'exploration ou de mise en valeur.

Besoins en capitaux

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la Société exigeront un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la Société sont l'émission de capital-actions additionnel et l'emprunt. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société ni qu'ils le seront selon des modalités favorables à la Société ou qu'ils seront suffisants pour répondre aux besoins de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires de celle-ci et sur sa situation financière. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la Société et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.



Prix des ressources

Le prix du marché des actions ordinaires de la Société, ses résultats financiers ainsi que ses activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation pétrolière et gazière ont déjà subi dans le passé et pourraient éventuellement subir, des répercussions négatives importantes en raison de la chute des prix du pétrole et du gaz.

Risques non assurés

Les activités de la Société sont sujettes à certains risques et dangers, dont des conditions environnementales difficiles, des accidents industriels, des conflits de travail, des conditions géologiques inusitées ou inattendues, des glissements de terrain ou de talus, des éboulements et des phénomènes naturels tels que des conditions météorologiques défavorables, des inondations et des tremblements de terre. De tels événements pourraient occasionner des blessures ou décès, des dommages environnementaux ou autres aux propriétés ou installations de production de la Société ou aux propriétés d'autres sociétés, des retards dans l'exploitation, des pertes monétaires et de possibles responsabilités légales.

Permanence de l'entreprise

L'avenir de la Société dépend de sa capacité de financer ses activités et de mettre en valeur les actifs qu'elle détient. Le défaut d'obtenir le financement suffisant peut faire en sorte que la Société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités, de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des activités dans un avenir prévisible.

10.9 Jugements, estimations et hypothèses

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatives qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges sont présentées ci-après.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

La détermination des indicateurs de perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur ainsi que l'établissement de la valeur recouvrable dans le cas où un test de dépréciation doit être effectué implique le jugement. S'il y a une indication de perte de valeur ou de reprise d'une perte de valeur d'un actif ou d'une unité génératrice de trésoreries, une estimation de la valeur recouvrable est effectuée et la perte de valeur ou la reprise de perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable



de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est déterminée comme étant la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente et de la valeur d'utilité.

La direction détermine pour chaque propriété si des faits et circonstances pourraient être indicateurs de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur. Ces faits et circonstances qu'elle considère incluent mais ne se limitent pas à ce qui suit :

- (a) La période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer dans une zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- (b) D'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources pétrolières dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées;
- (c) L'exploration et l'évaluation de ressources pétrolières dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources pétrolières commercialement viables et l'entité a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique;
- (d) Des données suffisantes existent à l'effet que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans une zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente. Lorsqu'il est déterminé qu'un indicateur de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur existe, la direction doit évaluer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésoreries et pour ce faire, la direction pose des hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs.

Les hypothèses sont basées sur le programme d'exploration et d'évaluation de la Société qui considère notamment si les résultats des travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les droits pétroliers et gaziers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future et si la cession des propriétés s'effectuera à un montant supérieur à la valeur comptable. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours du prochain exercice.

Aucune perte de valeur ni aucune reprise de valeur n'ont été comptabilisées pour les périodes considérées.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.



Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 3.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions et aux bons de souscription de courtiers, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options octroyées. Le modèle utilisé par la Société est le modèle d'évaluation Black-Scholes.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont source d'incertitude quant aux estimations.

Faisabilité technique et viabilité commerciale des actifs d'exploration et d'évaluation

La décision concernant la faisabilité technique et la viabilité commerciale des actifs d'exploration et d'évaluation implique un certain nombre d'hypothèses, telles que les réserves estimées, les prévisions du prix des ressources, les volumes de production attendus et les taux d'actualisation, qui sont toutes soumises à des changements importants dans l'avenir. La Société a déterminé qu'aucune propriété n'a franchi l'étape de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale.

10.10 Contrôle interne

Étant donné que la Société est un émetteur émergent, les dirigeants n'ont pas à faire d'attestation concernant l'établissement et le maintien de contrôle et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, tel que défini dans le Règlement 52-109.

Les dirigeants signataires de l'émetteur ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'avoir les connaissances nécessaires à l'appui des déclarations faites dans les attestations, plus spécifiquement que les documents déposés sur SEDAR sont fiables. Les dirigeants vont s'assurer qu'une fois le processus de convergence complété, ils pourront encore signer leur attestation.

10.11 Autres éléments d'information

a) Documents complémentaires



Certains documents complémentaires, dont les rapports de gestion précédents et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site www.sedar.com dans la section des documents déposés ou sur le site de Pétrolia, www.petroliagaz.com.

b) Règlement 51-102 section 5.2

Les frais d'exploration reportés pour la période terminée le 30 juin 2012 se détaillent comme suit :

	Géologie	Géophysique	Forage	Analyse	Parachèvement	Frais généraux	Stimulation	Options	Provision	Entretien des sites	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Anticosti	27 229	38 135	1 280	8 160	-	1 920	-	-	-	-	76 724
Gastonguay	320	-	-	-	-	-	-	-	-	-	320
Gaspésia Marcel-Tremblay Edgar	2 389	8 095	-	-	-	231	-	-	-	-	10 715
Gaspé	30 062	9 678	2 264	-	-	28 049	-	-	-	84	70 137
Bourque	29 700	720	70 171	-	-	-	-	-	-	8	100 599
Haldimand	11 420	20 604	118 829	-	-	6 803	12 218	-	-	56 726	226 600
Tar Point	174	-	-	-	-	728	(2 102)	-	-	-	(1 200)
Dalhousie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	101 294	77 232	192 544	8 160	-	37 731	10 116	-	-	56 818	483 895

Les frais d'exploration reportés pour l'exercice terminé le 30 juin 2011 se détaillent comme suit :

	Géologie	Géophysique	Forage	Analyse	Parachèvement	Frais généraux	Evaluation réservoir pétrolier	Rémunération à base d'action	Provision	Evaluation des ressources	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Anticosti	21 413	792	41 737	602	-	8 643	-	507	-	55 142	128 836
Gastonguay	-	-	-	-	-	528	-	-	-	-	528
Gaspésia Marcel-Tremblay Edgar	32 733	594	-	-	-	8 687	-	5 432	-	-	42 014
Gaspé	2 846	4 462	-	-	-	8 038	-	-	-	-	20 778
Bourque	20 726	1 200	4 011	-	-	2 832	-	-	-	-	28 769
Haldimand	96 389	29 628	30 061	-	2 214	15 585	58 508	-	-	-	232 385
Tar Point	16 416	-	18 013	-	-	958	13 937	-	-	-	49 324
Dalhousie	252	198	-	-	-	1 920	-	1 186	-	-	3 556
	190 775	36 874	93 822	602	2 214	47 191	72 445	7 125	-	55 142	506 190



c) Règlement 51-102 section 5.3

Information sur les actions émises et les options d'achat d'actions au 22 août 2012 :

Actions ordinaires : 66 585 750 actions sont émises et en circulation.

Options d'achat d'actions en circulation: Les options d'achat d'actions consenties aux administrateurs, membres de la haute direction, employés et fournisseurs de services sont les suivantes :

- 400 000 options exerçables au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'au 12 février 2013;
- 327 500 options exerçables au prix de 1,25 \$ l'action jusqu'au 7 juillet 2013;
- 120 000 options exerçables au prix de 0,74 \$ l'action jusqu'au 21 mai 2014;
- 270 000 options exerçables au prix de 0,89 \$ l'action jusqu'au 25 février 2015;
- 672 500 options exerçables au prix de 0,50 \$ l'action jusqu'au 8 décembre 2015;
- 75 000 options exerçables au prix de 1,31 \$ l'action jusqu'au 25 février 2016;
- 500 000 options exerçables au prix de 1,69 \$ l'action jusqu'au 18 mai 2016;
- 1 266 000 options exerçables au prix de 1,52 \$ l'action jusqu'au 4 décembre 2016;
- 75 000 options exerçables au prix de 1,51 \$ l'action jusqu'au 22 février 2017.

Bons de souscription en circulation: Les bons de souscription peuvent être exercés comme suit :

- 5 545 777 bons exerçables au prix de 1,78 \$ l'action jusqu'au 15 mai 2015.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers de Pétria sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration sous la recommandation du comité d'audit. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états financiers ont été audités par les auditeurs de la Société. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous les égards importants.

Rimouski, le 22 août 2012

Au nom du conseil d'administration

(signé) *André Proulx*
André Proulx
Président de la Société